



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Sauveur, le 24 septembre, 2019. L'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) annonce son projet '*Les arguments en faveur de soins de santé au Québec sans-fragrances*', demandant au Ministère de la Santé et des services sociaux de rendre tous les établissements de soins de santé au Québec sans parfum ni fragrance, dès que possible.

Lorsqu'exposés à des parfums ou fragrances, près de 30% des Canadiennes et Canadiens ont des symptômes, tels que des maux de tête, de la nausée, de la toux ou des éruptions cutanées, et des crises d'asthme peuvent être déclenchées chez 4% de notre population. L'exposition à des fragrances dans un milieu médical peut constituer une barrière pour accéder à des soins de santé. Des patients cardio-respiratoires peuvent devenir malades à un point critique lorsqu'ils sont exposés à des fragrances. Les personnes souffrant d'asthme et autres troubles respiratoires, de migraines, de dermatite et d'hypersensibilité chimique multiple (MCS) deviennent plus malades, ou encore, s'abstiennent d'accéder à des soins de santé en raison des effets de l'exposition à des fragrances.

Au Canada, 1 008 400 personnes ont été diagnostiquées comme souffrant d'hypersensibilité chimique multiple par un professionnel de la santé, et au Québec, ce sont 230 500 personnes qui ont reçu le même diagnostic médical (Statistique Canada, 2016).

L'application de parfums artificiels sur le corps est une pratique inacceptable dans les hôpitaux, tel que stipulé dans l'éditorial du 3 novembre 2015 du Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC), lequel mentionne également :

"Il n'y a donc pas lieu de continuer de tolérer les parfums artificiels dans les hôpitaux (...) Il devrait être interdit de porter des parfums artificiels dans tous les hôpitaux, ce qui favoriserait la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs."

Toute personne a le choix de porter ou non du parfum. Mais la personne qui réagit aux fragrances, elle, n'a aucun choix ni aucun avertissement lorsqu'elle y est exposée. Ces produits sont socialement utilisés par plaisir; toutefois, ceux qui y réagissent souffrent sévèrement

Association pour la santé environnementale du Québec / Environmental Health Association of Québec
(ASEQ-EHAQ)

C.P. 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0 / P.O. Box 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0

☎ 514-332-4320 ☎ 450-227-4143 bureau@aseq-ehaq.ca / office@aseq-ehaq.ca

www.aseq-ehaq.ca / www.HypersensibiliteEnvironnementale.com / www.ecoasisquebec.ca



d'isolement social. L'accès à des services de base devient alors difficile, voire impossible, pour ces personnes.

Nous sommes fortement d'avis que les fragrances n'ont aucune place dans quelque milieu de soins de santé que ce soit, et qu'un air de qualité libre de fragrances est un droit humain fondamental. C'est pourquoi nous prions tous les établissements de soins de santé et les hôpitaux à travers le Québec de devenir libres de parfums et fragrances, en concordance avec un tel droit.

Pour plus d'information: www.aseq-ehaq.ca/fragrances

Contactez:

Michel Gaudet, directeur exécutif

Conseillers auprès du C.A. de l'ASEQ-EHAQ:

Dre. Lynn Marshall

Dr. John Molot

514 332 4320 / bureau@aseq-ehaq.ca